Arrêté n°2026-050

Arrêté portant délégation de signature

Dépôt de plainte – Anne Le Tartaise

SERVICE DES AFFAIRES STATUTAIRES ET JURIDIQUES

Le président,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L712-2 ;
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;
Vu la délibération n°2025-032 du conseil d'administration du 29 avril 2025 portant élection du président de l'université Bretagne Sud – M. MENIER (David) ;

Arrête

Article 1. A compter du 5 octobre 2026, délégation de signature est donnée à **Madame Anne Le Tartaise**, directrice administrative de l'IUT de Lorient-Pontivy, à effet de signer au nom du président les documents nécessaires au dépôt d'une plainte suite à une intrusion dans les locaux de l'IUT de Lorient-Pontivy durant le week-end des 3 et 4 octobre 2026.

Article 2. Toute subdélégation de signature est prohibée.

David MENIER

Signé électroniquement par : David Menier
Date de signature : 07/10/2026
Qualité : Le Président

Service des Affaires Statutaires et Juridiques
Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573
56017 VANNES CEDEX
sasj@listes.univ-ubs.fr
www.univ-ubs.fr